

## Questions au Feuilleton

[Français]

## PÉTITIONS

## LES HAUSSES DU PRIX DE L'ESSENCE AU DÉTAIL AU QUÉBEC

**M. Vincent Della Noce (Duvernay):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par 494 habitants des villes de Beebe, Rock Island et Stanstead. Cette pétition est signée par les personnes qui, par l'intermédiaire de l'émission diffusée au poste de radio CHLT 63 à Sherbrooke, dénoncent les dernières hausses du prix de l'essence au détail au Québec lesquelles font depuis trop longtemps de réelles victimes doublement pénalisées à cause de la situation frontalière.

Étant donné le prix exorbitant de l'essence, les pétitionnaires demandent au Parlement de persuader le ministre de la Consommation et Corporations (M. Côté) d'intervenir à ce sujet en faisant respecter les lois sur les coalitions et la libre concurrence.

Je présente donc cette pétition et recommande instamment au gouvernement d'y donner suite.

\* \* \*

[Traduction]

## QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse orale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. Ron Stewart (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics):** Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui aux questions nos 52, 152 et 181.

[Texte]

## LES EMPLOYÉS DE LA GRC DÉPLOYÉS AU NOUVEAU-BRUNSWICK ET À TERRE-NEUVE

Question n° 52—**M. Howie:**

Au sujet du nombre de personnes employées par la GRC et déployées, au cours des deux dernières années, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve, a) le nombre des personnes déployées a-t-il diminué et, dans l'affirmative, pourquoi, b) combien de personnes au total a-t-on déployées au cours de chacune des années et combien a-t-on payé au total au gouvernement pour leurs services, c) quel taux a-t-on exigé par personne pour les services de police?

**L'hon. Elmer M. MacKay (solliciteur général du Canada):** a) Oui. Au Nouveau-Brunswick, l'accroissement du nombre des membres de la Patrouille routière du Nouveau-Brunswick a entraîné une diminution du nombre d'employés de la GRC. A Terre-Neuve, l'accroissement du «Royal Newfoundland Constabulary» de Terre-Neuve a également entraîné une diminution du nombre d'employés de la GRC dans la région de Saint-Jean.

	Membres réguliers		Total
	* (y compris les M.r., G.s., M.c.)	* (Employés/F.P.)	
1982/1983			
Nouveau-Brunswick	543	98	641
Terre-Neuve	667	98	765
1983/1984			
Nouveau-Brunswick	521	98	619
Terre-Neuve	634	114	748

Pour les années financières 1982-1983 et 1983-1984, la province du Nouveau-Brunswick a remboursé le gouvernement du Canada de \$15,317,361.79 et de \$15,773,529.86 respectivement. Pendant cette même période, la province de Terre-Neuve a remboursé le gouvernement de \$22,355,518.38 et de \$22,715,559.52.

c) Un taux par personne n'est pas établi par rapport à l'ensemble des services de police dans les provinces du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve.

* M.r.	—	Membres réguliers
G.s.	—	Gendarmes spéciaux
M.c.	—	Membres civils
Employés/F.P.	—	Employés de la Fonction publique

## LE SERVICE CORRECTIONNEL

Question n° 152—**M. Friesen:**

1. Au bureau de l'administration centrale a) nationale à Ottawa, b) de la région du Pacifique, c) de la région des Prairies, d) de la région de l'Ontario, e) de la région du Québec, f) de la région de l'Atlantique du Service correctionnel, combien y a-t-il d'employés au total (administrateurs, conseillers en politiques, sténographes, commis, etc.)?

2. Quelles expériences ou formation antérieures au Service correctionnel le Commissaire possédait-il avant d'être nommé à ce poste?

3. Le poste de fonctionnaire supérieur (directeur régional) du Service correctionnel a-t-il été reclassé au niveau de sous-commissaire adjoint immédiatement avant l'annonce des Programmes 6 et 5 et, dans l'affirmative, de combien l'échelle de traitement pertinente a-t-elle été relevée à la suite de ce changement?

**L'hon. Elmer M. MacKay (solliciteur général du Canada):** En ce qui concerne le Service correctionnel du Canada:

1.	a)	Administration centrale	—	654
	b)	Administration régionale du Pacifique	—	147
	c)	Administration régionale des Prairies	—	102
	d)	Administration régionale de l'Ontario	—	208
	e)	Administration régionale du Québec	—	189
	f)	Administration régionale de l'Atlantique	—	82

2. En date de la question, Donald R. Yeomans était le Commissaire qui fut nommé le 9 décembre 1977. A ce moment, le Commissaire n'avait aucune expérience ou formation antérieures au Service correctionnel.

3. Les postes de Sous-commissaires régionaux, qui étaient classés dans la catégorie SX, appartiennent, depuis le 1<sup>er</sup> avril 1981, à la catégorie EX en raison de la décision du gouvernement de mettre en œuvre, au sein de la Fonction publique, un nouveau plan de classification de gestion. Par conséquent, tous les SX du gouvernement sont maintenant devenus des EX.

Voici l'échelle salariale de tous les Sous-commissaires régionaux.

Région	Niveau
Atlantique	SX-1 à EX-3
Québec	SX-2 à EX-4
Ontario	SX-2 à EX-4
Prairies	SX-2 à EX-4
Pacifique	SX-2 à EX-4
Échelle salariale	
	SX-1: de \$36,800 à \$50,000
	SX-2: de \$41,900 à \$57,100
	EX-3: de \$51,500 à \$60,800
	EX-4: de \$56,400 à \$66,200